

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Deux forages géothermiques au 40 rue du Parc à Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/22/1288 de la part de Monsieur Daniel Weiser concernant la gestion des eaux dans le cadre de deux forages géothermiques au 40 rue du Parc à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier du 17 janvier 2023.

Fait à Bettembourg, le 20 janvier 2023.

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

